

## **La VMI : questions et réponses**

### **Quelle est la consommation de la VMI® ?**

→ La consommation moyenne est entre 100 et 150 euros **par AN** incluant ventilation et aussi le **préchauffage de l'air renouvelé**. La consommation varie en fonction du climat, du volume de l'habitat et de la température de préchauffage choisie. L'air insufflé peut entrer dans le logement à 12°, 15° ou 18° au choix.

### **Quelles sont les économies réalisées par l'installation d'une VMI® ?**

→ Récupération des calories stockées dans les hauts, meilleur rayonnement des murs, atmosphère plus homogène. Exemple, si vous baissez de 1°C votre système de chauffage électrique, vous pouvez faire une économie de 7% sur votre facture EDF (source EDF-ADEME)..

### **En quoi la VMI® est bonne pour notre santé ?**

→ La VMI insuffle de l'air filtré (lutte contre les pollutions extérieures, pollens, particules fines), permet d'obtenir une circulation de l'air complète dans le logement traitant les problèmes d'humidité (moisissures, acariens), évacuant les polluants intérieurs (CO<sup>2</sup>, COV, radon). De ce fait, la VMI permet d'obtenir une bonne qualité de l'air intérieur préservant votre santé et aussi votre logement.

### **La VMI peut-elle diminuer les crises d'asthme et les risques d'allergie respiratoire?**

→ Grâce à la VMI, vous protégez les occupants du bâtiment des différentes sources d'allergènes. En effet, par une filtration efficace de l'air extérieur (filtre de classe F7), les principaux allergènes véhiculés par l'air extérieur ne pénètrent pas dans le logement. Par la surpression générée par l'insufflation, le balayage de l'air est assuré dans toutes les pièces et évacue les polluants intérieurs (CO<sub>2</sub>, COV...) et limite de développements des acariens et des moisissures dues à l'humidité.

### **Quelle est la durée de vie d'une VMI® ?**

→ Aujourd'hui, nous avons des VMI® bien entretenues qui fonctionnent depuis plus de 15 ans.

### **Quel est l'entretien de la VMI® ?**

→ L'état du filtre doit être vérifié au moins tous les 6 mois et changé au minimum une fois par an. L'état de l'encrassement du filtre varie en fonction de la pollution extérieure liée à la localisation (ex. zone urbaine ou campagne).

### **Quelles est la garantie de la VMI® ?**

→ Garantie fabricant de 5 ans sur les pièces (sous conditions de respect de l'entretien).

### **Y- a-t-il des travaux annexes à réaliser ?**

→ Des sorties d'air sont nécessaires dans chaque pièce. Les réglettes des menuiseries extérieures peuvent être utilisées.

→ Vérifier que le détalonnage des portes intérieures (réglementaire dans toutes les installations de ventilation) soit bien réalisé

### **Qu'elle est la différence avec une VMC ?**

→ La VMI® insuffle l'air neuf, filtré et préchauffé, en partie haute et renvoie ainsi les calories stockées au plafond dans l'univers de vie. L'insufflation met la maison en légère surpression permettant un renouvellement de l'air, de traiter les problèmes de condensation, de lutter contre les polluants : CO<sup>2</sup>, COV, remontées gazeuses notamment radon. La VMI ne génère pas de risque de dysfonctionnement des appareils à combustion. La VMC aspire l'air vicié dans les pièces humides et met l'habitation en dépression.

### **Qu'apporte le rayonnement solaire ?**

→ Le rayonnement solaire réchauffe les combles, Lors de l'installation d'une VMI, l'air neuf peut-être pris dans les combles (si les combles sont sains, sans traitement et aérés). La VMI® récupère donc ces calories solaires gratuites et les rediffuse dans l'habitation.

### **Pourquoi réguler le taux d'hygrométrie ?**

→ Un taux d'humidité trop élevé est la principale source de pathologies (allergies, asthmes, bronchites, etc...) avec notamment l'apparition de moisissures et le développement d'acariens. L'humidité dans le logement a donc une action néfaste sur la santé des occupants mais aussi sur la préservation du bâti

**Pourquoi préchauffer l'air renouvelé ?**

→ Pour le confort : afin que pendant les périodes froides, l'air entrant dans votre logement ne soit pas à la température extérieure.

**Comment la VMI préchauffe l'air insufflé ?**

→ La VMI® est dotée de 2 résistances électriques – Puissance maxi 540 W chacune. Permettant de renouveler l'air en insufflant à une température choisie (12°, 15° ou 18°), le chauffage du logement est de fait, moins sollicité.

**La VMI® fait-elle du bruit ?**

→ Non, la VMI fait peu de bruit, entre 28db et 52db, en fonction de la vitesse choisie (mesure des décibels prise à 1m en chambre sourde, selon la norme DIN 45635).

**Quelle est la surface de maison que l'on peut ventiler avec une VMI® ?**

→ Entre 40m<sup>2</sup> et 200 m<sup>2</sup> au delà prévoir l'installation de 2 VMI

**Y a-t-il plusieurs présentations ?**

→ Oui, en cube, en forme galbée, et en mini caisson compact (selon version).

**Pourquoi ma cheminée tirera mieux ?**

→ L'insufflation favorise le tirage de votre cheminée grâce au sens de ventilation de l'air dans le logement.

**Quel est l'avantage d'une VMI® par rapport à la VMC double flux ?**

→ Nécessite peu de travaux donc une installation moins onéreuse, encombrement restreint, entretien simple et peu onéreux (pas d'obligation de faire intervenir un professionnel, pas de contamination du réseau de gaines d'air neuf par diverses poussières et polluants), pas bruyante, renouvellement de l'air efficace et contrôlé, diminution de la pollution par le radon.

**Combien de bouches d'insufflation sont nécessaires ?**

→ 2 au maximum, tout dépend de la forme de votre maison et/ou de son volume.

**Pourquoi la VMI® est-elle efficace ?**

→ Le renouvellement de l'air par légère surpression oblige ce dernier à aller dans les moindre recoins de votre maison et donc son volume est traité à 100%.

**Pourquoi dites-vous « dans le bon sens » ?**

→ En insufflant, on maîtrise l'entrée d'air neuf dans une maison et on expulse l'air vicié à l'extérieur. L'insufflation est employée dans les salles d'opération, les salles blanches informatiques, les véhicules automobiles, etc...

**Pourquoi la ventilation mécanique par insufflation est-elle efficace comme traitement contre le RADON ?**

→ la VMI est grâce à la surpression fait barrage à la remontée du radon qui vient du sol contrairement à un VMC aspire l'air et crée une dépression dans le logement. la surpression est une solution reconnue par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et par le CSTB.

**Où sont fabriquées les VMI ?**

→ En France, à Saint-Herblain dans la région de Nantes.

